

# DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

## COMITE DE DIRECTION

### REUNION DU MERCREDI 4 JANVIER 2023

---

**Présidence** : M. Jean-Pierre MEURILLON

**Présents** : Mmes Valérie TARDIVEL, Sandrine SANCHEZ, Dorette ELANGUE ETEME, Josiane JOURDAN,  
MM. Pierre GUILLEBAUX, Jean-François DUPONT, Thierry MOURAUX, Florent BAUDOIN, Laurent HOUIN, Jean-Pierre LEDUC, Rodrigo LOPES ROCHA, Brice PARINET (par ailleurs, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage), Ali SAHALI, Victor SIMON

**Excusés** : M. Jean-Eric INACIO, Dr Pascal MAILLE

**Assistent** : M. William MARISSAL, Directeur  
M. David REMISSE, Conseiller Technique Départemental

\*\*\*\*\*

**La séance est ouverte à 18 h 30**

\*\*\*\*\*

**Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président Jean-Pierre MEURILLON souhaite la bienvenue à M. Brice PARINET**, en sa qualité, désormais, à la suite de l'Assemblée Générale du 2/12/2022, de membre du Comité de Direction au titre de membre indépendant, en remplacement de M. Yves AVOIRTE, démissionnaire.

#### **1 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 9/11/2022**

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 9/11/2022 a été transmis, le 21/11, aux membres du Comité de Direction, aux fins d'observations éventuelles.

Il a été publié dans le journal numérique « Yvelines Football » N° 1734, du 22/11/2022.

Il est adopté à l'unanimité.

#### **2 / INFORMATIONS DU PRESIDENT**

Le Comité de Direction est informé, notamment, des évènements suivants :

- ✓ le 10/11, en visio : **Réunion des Présidents de District Franciliens, à propos des questions que pose la nouvelle gouvernance de la Fédération**
- ✓ le 10/11, au siège du District : **Cérémonie de remise des écussons des Arbitres issus des Formations Initiales en Arbitrage**
- ✓ le 15/11, au siège du District : **Réunion de présentation des dispositifs Labels pour la saison 2022 / 2023**
- ✓ **Les Rendez-vous du C.R.I.B.** (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) :
  - . le 17/11, à JOUY-EN-JOSAS : **Réunion d'information sur le thème : « Les points clefs pour une bonne gestion associative »**

. le 24/11, en visio : « **Un instant Asso** » à destination des associations du secteur sport - Temps d'échanges qui a pour objectif d'apporter les points du droit des associations sportives et de (re)donner toutes les informations nécessaires afin de gérer le plus sereinement possible une association sportive

. le 5/12, en visio : « **Un instant Asso** » à destination des associations du secteur sport sur le thème : « **Les différents profils des intervenants dans mon association** »

- ✓ le 18/11, à GUYANCOURT : **Tournoi de Foot en marchant**
- ✓ le 19/11, à RAMBOUILLET : **Inauguration du terrain synthétique du stade du Racinay**
- ✓ le 21/11, en visio : **Réunion Conseil Départemental des Yvelines / Comités Sportifs Départementaux** : Présentation, par le Département, des maquettes des futurs dispositifs en fonctionnement et en investissement que le Département pourrait adopter au début de l'année 2023, 1<sup>er</sup> bilan du déploiement du Pass+, présentation des outils de communication mis à la disposition des Comités et prise en compte des besoins dans la perspective d'un développement sur la saison 2023 / 2024.

Présentation du projet d'**implantation de l'Institut de Santé Parasport Connecté (I.S.P.C.) dans les Yvelines.**

- ✓ **Formations organisées par Profession Sport et Vie Associative 78 :**
  - le 23/11, en visio : sur le thème « **La charge mentale** »
  - les 25/11 et 2/12, à TRAPPES, sur le thème : « **Mise en place du dossier Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.) dans mon association** »
- ✓ le 24/11, à BRETIGNY-SUR-ORGE : **Réunion des Présidents de Districts Franciliens**
- ✓ **Formations organisées par le Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (C.R.O.S.I.F.),** au siège du C.R.O.S.I.F. ou à distance, sur les thèmes :
  - . le 24/11 : **L'organisation et le fonctionnement du sport en Île-de-France**
  - . le 6/12 : **Les Activités Physiques Adaptées - Pathologies du Système Nerveux Central**
  - . le 8/12 : **Savoir animer une formation**
- ✓ le 26/11, à PARIS : **Assemblée Générale de la Ligue**
- ✓ le 26/11, au siège du District : **Stage supérieur des Arbitres de District (D 1, D 2 et D 3)**
- ✓ Le 1<sup>er</sup>/12, au siège du District : **Rencontre avec Mme Rachel HERVET, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports, Cheffe du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et à la Jeunesse des Yvelines (S.D.J.E.S. 78), qui a remplacé Mme Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE**
- ✓ le 2/12, au siège du District : **Assemblée Générale d'hiver du District**
- ✓ le 5/12, en visio : **réunion d'information** organisée par Profession Sport, Vie Associative 78 et le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78), sur le thème : « **Tout savoir sur le Service Civique et pourquoi pas vous ?** »
- ✓ les 5 et 9/12, au siège du District : **Formations aux Gestes Qui Sauvent**, ouvertes à tous les éducateurs Yvelinois (sauf les éducateurs dont le diplôme est à finalité professionnelle) et à tous les Dirigeants encadrants d'équipes
- ✓ les 9, 10 et 11/12, à CLAIREFONTAINE : **Stage de la Filière Arbitrage Régional, en partenariat avec le District des Hauts de Seine**

- ✓ le 9/12, en visio : **Temps d'échange** organisé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Yvelines (S.D.J.E.S. 78), en collaboration avec les Comités départementaux Handisport et Sport Adapté, pour une **présentation autour de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap**.
- ✓ le 10/12, à SARTROUVILLE : **Forum organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78) sur le thème : Sport et mixité : mythe ou réalité (Tables rondes sur : La médiatisation des femmes dans le sport, Quelles stratégies pour augmenter la pratique sportive féminine ? La pratique sportive des filles chez les jeunes et les scolaires, La mixité dans les Instances dirigeantes)**
- ✓ le 10/12, au siège de la F.F.F. : **Réunion commune du Collège des Présidents de Ligue, du Collège des Présidents de District et du Collège des autres acteurs du Football Amateur**, en vue de l'Assemblée Fédérale du 7/1/2023
- ✓ le 15/12, à FEUCHEROLLES : **Organisation, par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Yvelines (S.D.J.E.S. 78), d'une session de prévention des violences sexuelles**, en partenariat avec la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (D.D.D.F.E.), la Police nationale, la Gendarmerie nationale, ainsi que le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78)
- ✓ le 15/12, en visio : **Comité de Direction de la Ligue** (cf. le point 5 ci-après)
- ✓ le 2/1 : **Ouverture du portail des subventions permettant à une association de sport fédéral ou de sport scolaire de solliciter un soutien financier auprès du Département des Yvelines**

Ce portail restera ouvert **jusqu'au 13/2**.

### **3 / RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2/12/2022**

Le Comité revient sur l'Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 2/12, au siège du District.

Une satisfaction est tout d'abord que les clubs étaient suffisamment présents ou représentés pour que le quorum soit atteint.

Il aurait en effet été dommage de devoir convoquer une nouvelle Assemblée Générale avec les conséquences financières et organisationnelles qui en auraient découlé.

Il est noté avec satisfaction que les décisions prises par l'Assemblée Générale ont été adoptées par les clubs, soit à l'unanimité, soit à un pourcentage très élevé 95,91 % (pour l'élection de M. Brice PARINET comme membre du Comité de Direction).

On peut en déduire que les clubs Yvelinois accordent leur confiance au Comité de Direction de leur District.

Les chiffres de l'Assemblée Générale :

▪ nombre de clubs composant l'Assemblée Générale	152
▪ nombre de clubs présents	64, soit 42,11 %
▪ nombre de clubs présents ou représentés	93, soit 61,18 %
▪ nombre de voix composant l'Assemblée Générale	1 942
▪ nombre de voix présentes ou représentées	1 412, soit 72,71 %

Une communication sur les décisions qui ont été prises lors de l'Assemblée Générale a été publiée dès le 6/12, dans le N° 1736 du journal numérique « Yvelines Football ».

Le Comité tient à exprimer ses **remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont concouru à permettre que l'Assemblée Générale puisse se dérouler dans les meilleures conditions**.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est en cours d'établissement et sera publié prochainement via le journal numérique « Yvelines Football ».

#### 4 / LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Il est rappelé que lors de l'Assemblée Générale du 18/6, il avait été constaté que, par rapport à la dernière saison avant Covid (2018 / 2019) :

- le nombre de sanctions lourdes (supérieures à 7 matches) avait très fortement augmenté (78 contre 56, soit + 39,29 % !)

- les sanctions touchant les encadrant(e)s avaient été beaucoup plus nombreuses (59 contre 31, soit + 90,32 % !).

Ces évolutions pour le moins interpellantes avaient conduit le Comité de Direction à décider, le 30/6, d'aggraver encore le Barème Disciplinaire, à compter de la saison 2022 / 2023, afin de se donner les moyens de lutter encore plus efficacement contre les dérives qui avaient été ainsi constatées.

Ont été notamment aggravées les sanctions pour les comportements grossiers ou injurieux, les comportements intimidants ou menaçants, les comportements discriminatoires, les crachats, les actes de brutalité ou les coups, qu'ils occasionnent ou non une blessure, entraînant ou non une Incapacité Totale de Travail (I.T.T.), par les joueurs, les dirigeants, les éducateurs et les entraîneurs.

Il est intéressant, après quelques mois d'application de ce Barème aggravé, de faire le point quant à l'importance et au nombre des sanctions disciplinaires infligées par comparaison à celles de la même période de la saison 2021 / 2022.

Il est ainsi constaté que depuis le début de la saison jusqu'au 30/11, les choses ne se sont pas vraiment arrangées, tant en nombre de faits répréhensibles qu'en importance des sanctions infligées, dès lors que :

- le nombre de sanctions lourdes (suspensions supérieures à 7 matches) est ainsi passé, sur la période, de 4 à 19,

- le nombre de suspensions inférieures à 7 matches est ainsi passé, sur la période, de 31 à 36.

Une analyse plus fine est bien entendu en cours d'établissement, selon les niveaux hiérarchiques, les catégories d'âge et la qualité des victimes et des personnes fautives.

#### 5 / LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE DU 15/12/2022

Le Président Jean- Pierre MEURILLON indique avoir, lors de cette réunion du Comité de Direction de la Ligue tenue par voie électronique,  **voté contre l'adoption du procès-verbal de la réunion dudit Comité de Direction du 24/10/2022, qui ne fait pas état de son vote contre l'arrêté des comptes de la Ligue de la saison 2021 / 2022.**

Rappelons que ce  **vote contre**  était motivé par le fait qu'il avait estimé ne pas être en mesure d'examiner sérieusement les chiffres présentés dès lors que :

. La Ligue n'avait envoyé le Compte de résultat et le Bilan aux membres du Comité de Direction  **que le dimanche 23/10, à 18 h 58, pour une réunion du Comité le lundi 24/10 à 18 H 30 ...**

. Le Compte de résultat, qui atteint  **12,1 M€** , ne comprenait que  **8 postes de dépenses**  et  **5 postes de recettes**  et ces postes ne correspondaient pas à ceux utilisés pour le Budget prévisionnel (où figurent 37 postes de dépenses et 17 postes de recettes),  **ce qui interdisait toute comparaison et donc toute analyse un peu sérieuse,**

. Le Compte de résultat n'était accompagné d' **aucune présentation synthétique de la situation financière**  de la Ligue.

Pour mémoire, la Ligue a dégagé, lors de la saison 2021 / 2022, un  **excédent de 1 538 664 €** , soit  **14,62 %**  du montant de ses charges d'exploitation, ce qui est  **tout à fait considérable** , étant rappelé que les excédents de la Ligue ont atteint, en moyenne, lors des 5 dernières saisons,  **882 267 € par saison.**

## **6 / LES COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2022 / 2023**

Le Comité de Direction **procède aux nominations suivantes** :

➤ **COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION**

M. Laurent PATRIGEON

➤ **COMMISSION DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE**

**Mme Stéphanie PLET, Présidente**

M. Florian BERNARD  
Mme Laura BOUSSIQUET  
M. Julien BRION  
M. Corentin GRES  
Mme Chloé LANDES  
M. Kenny NOUYOUX  
M. Maxime PREZEAU  
M. Denis RIGAUD  
Mme Aline SANTEUIL  
M. Julien VERRIEST

M. David REMISSE, Conseiller Technique Départemental P.P.F.  
M. Franck BARDET, C.T.D. D.A.P.

Mme Sandrine SANCHEZ, Représentante du Comité de Direction  
M. Brice PARINET, Représentant de la Commission Départementale de l'Arbitrage

## **7 / POINT D'ETAPE DES GROUPES DE REFLEXION**

Mme Dorette ELANGUE ETEME, animatrice du Groupe de réflexion relatif à **l'instauration d'un Référent de secteur**, rappelle qu'il a été décidé, lors de la réunion du Comité du 14/9, de répartir les membres du Comité, par binômes, entre les 7 secteurs qui avaient été définis.

La liste des clubs avec leur répartition entre les secteurs et les coordonnées des Présidents des clubs a été transmise à chaque membre du Comité de Direction pour ce qui concerne son secteur.

Le Groupe de réflexion a établi un document, qui est présenté aux membres du Comité, reprenant les objectifs de la démarche d'institution du Référent de secteur, afin que **les Référents de secteur puissent prendre contact, par téléphone, avec les Présidents des clubs de leur secteur.**

Il est ensuite prévu l'organisation d'une réunion dans chacun des secteurs, avec la participation des représentants des clubs du secteur.

Dans ce but, la première de ces réunions sera une réunion « test ».

Par ailleurs, la question relative aux **valeurs dans le Football** fera l'objet d'une communication de M. Jean-Eric INACIO, animateur du Groupe de réflexion, lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

## **8 / LE REMPLACEMENT DE M. MICHEL ROBLES, CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL - PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL (P.P.F.)**

M. David REMISSE, nouveau C.T.D.-P.P.F. désigné par la Ligue en accord avec le Président du District, a pris ses fonctions le 6/12 en remplacement de M. Michel ROBLES.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON lui a, au nom du Comité de Direction, souhaité la bienvenue dans le District des Yvelines.

Il était présent, le 2/12, lors de l'Assemblée Générale.

## 9 / LA TECHNIQUE

M. David REMISSE, Conseiller Technique Départemental, fait le point quant aux actions techniques organisées depuis la dernière réunion du Comité de Direction, aux prochaines formations techniques devant être organisées par le District, ainsi qu'aux opérations de détections / sélections.

### I - FORMATIONS

#### ✓ C.F.F. 2 - module U 13 : les 24/11 et 25/11, au District

17 candidats présents, 15 clubs représentés

#### ✓ C.F.F. 1 - module U 9 : les 9 et 10/12, au District

Nombre de Stagiaires participants : 13 candidats présents, dont 2 Féminines, 12 clubs représentés dont 3 hors District

#### Les formations complémentaires :

Le Module Educateur.trice U 6-U 7, programmé le 19/11, a été annulé faute de candidat(e)s en nombre suffisant, le prochain est programmé en mars 2023.

Le Module Animatrice Fédérale, programmé le 3/12, a été annulé faute de candidates en nombre suffisant, le prochain est programmé en mars 2023.

#### Prochaines formations et certification sur ce mois de janvier :

. **C.F.F.1 - module U 9 Féminin** : les 20 & 21/1, à BEYNES

. **C.F.F. 2 module U 15** : les 26 & 27/1, au District

. **Certification CFF1-2-3** : le 14/1, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Nombre de candidats participants : 18 inscrits (complet)

C.F.F.1 : 11 inscrits dont 1 féminine, 7 clubs représentés

C.F.F.2 : 4 inscrits, 4 clubs représentés dont 1 hors District

C.F.F.3 : 3 inscrits, 3 clubs représentés

### II - PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE (Détections / Sélections)

L'ensemble des actions départementales programmées sur la période du 1<sup>er</sup>/10 au 31/12 ont dû être ajournées dans l'attente de la nomination du nouveau C.T.D. P.P.F.

#### ✓ U 13 G (nées en 2010)

Suite au 1<sup>er</sup> tour de détection U13 G, 100 joueurs ont été retenus pour la prochaine étape du concours d'accès au Pôle Espoirs de CLAIREFONTAINE.

#### Prochaines échéances :

- Annulation ou report des prochaines échéances départementales (dans l'attente de confirmation sur les dates proposées : 22/1, 5/2 et 8/2)

- 1<sup>er</sup> tour Régional durant les vacances scolaires d'hiver , le 21/2

#### ✓ Gardiens de but : U 13 G (nés en 2010)

2<sup>ème</sup> séance de Détection / Perfectionnement sur une ½ journée, le 4/12, à CHAVENAY  
10 gardiens de but conviés et présents.

### **Prochaines actions à venir sur ce mois de janvier :**

✓ **U 14 G (nés en 2009)**

1<sup>er</sup> tour sur 3 ½ journées, les 7/1 à ECQUEVILLY et 11/1, à FONTENAY-LE-FLEURY  
Participation : 45 joueurs inscrits par ½ journée

✓ **U 13 F (nées en 2010)**

1<sup>er</sup> tour sur une ½ journée, le 14/1/2023 à BEYNES  
Participation : 50 joueuses inscrites hors PARIS SAINT-GERMAIN

✓ **U 14 F (nées en 2009)**

1<sup>er</sup> tour sur une ½ journée, le 25/1 à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (en attente de confirmation)  
Clôture des inscriptions le 11/1.

➤ **Gardien(ne)s de but : U 14 F & G (né(e)s en 2009)**

Séance de Détection / Perfectionnement sur une ½ journée, le 29/1 à TRAPPES

✓ **U 15 G Futsal (nés en 2008) & U 17-U 18 G Futsal (nés en 2006 & 2005)**

1<sup>er</sup> tour sur une ½ journée, le 18/1, à MANTES-LA-VILLE

### **III - DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES**

➤ **Football en Milieu Scolaire**

#### **Au niveau des Ecoles Élémentaires :**

Mme Sandrine SANCHEZ indique qu'une réunion de travail en présentiel de la Commission mixte « Foot à l'Ecole » s'est tenue le 9/12, au siège du District, en présence de M. Franck BARDET, Conseiller Technique Départemental Développement et Animation des Pratiques et de M. Stéphane PEULVAST, Conseiller Pédagogique Départemental, Education Physique et Sportive (C.P.D. E.P.S.).

Un 1<sup>er</sup> travail de conception d'un contenu de formation au dispositif « Foot à l'Ecole » à destination des enseignants du 1<sup>er</sup> degré a été entamé afin de proposer une formation sur un format en présentiel pour le 16/2 et sur un format en distanciel (e-learning) pour les enseignants qui inscriront leur classe au dispositif « Foot à l'Ecole » sur la prochaine année scolaire 2023 / 2024.

La prochaine réunion de la Commission mixte « Foot à l'Ecole » est programmée le 12/1, afin de faire un 1<sup>er</sup> bilan des classes inscrites et de valider le calendrier des prochaines actions en lien avec le dispositif « Foot à l'Ecole », destiné aux classes de CE 1 à CM 2, pour cette année scolaire.

➤ **Programme Educatif Fédéral :**

M. Thierry MOURAUX indique que la 1<sup>ère</sup> réunion de la Commission Promotion du Programme Educatif Fédéral a eu lieu le 29/11, avec une publication du P.V. dans le journal numérique N° 1738, du 21/12.

66 clubs se sont engagés administrativement, via Fooclubs.

Sur ce début de saison, seulement 1/3 des clubs ont confirmé leur implication dans ce dispositif en retournant les informations suivantes : Le(s) nom(s) du(des) référent(e)s P.E.F., la feuille de route éducative sur chaque catégorie et le calendrier prévisionnel des actions P.E.F. qui sont prévues sur la saison.

A noter le lancement d'une 1<sup>ère</sup> opération en ce début d'année 2023 : « Cœur de Foot 78 », avec la **collecte de denrées alimentaires et de produits non alimentaires pour l'Association des Restos du Cœur**, en partenariat avec les clubs des Yvelines.

A ce jour, 16 clubs sont inscrits, avec 5 nouveaux par rapport à la saison dernière.  
La date de fin de collecte est fixée le 15/2.

➤ **Football Diversifié :**

Nouvelles Pratiques :

M. Jean-Pierre LEDUC fait le bilan des clubs engagés en Football Loisir U 14 G et U16 G Foot à 8 :

En U 14 G : 7 clubs se sont engagés cette saison, dont un club qui a fait forfait général

En U 16 G : 12 clubs se sont engagés, dont un club qui a fait forfait général

5 journées de plateaux ont eu lieu sur la 1<sup>ère</sup> partie de saison.

Une information a été diffusée à destination des instances Ligues & Districts :

Des visioconférences / webinaires ont en effet été organisés par la F.F.F. sur l'accompagnement des instances dans le déploiement et la structuration (information, promotion et découverte) des nouvelles pratiques du Foot en marchant, du Fitfoot, du Futnet et du GolfFoot, respectivement les 18/11, 24/11, 28/11 et 01/12.

## **10 / L'ARBITRAGE**

M. Brice PARINET, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage (C.D.A.) fait le point quant à l'activité de la C.D.A..

➤ **Les Formations Initiales en Arbitrage**

La 3<sup>ème</sup> et avant-dernière session de Formation Initiale en Arbitrage organisée par le District, qui se déroulera les 14, 15, 21 et 28/1/2023, compte actuellement 21 inscrits.

Il est rappelé qu'afin de permettre aux clubs de se mettre en règle vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage, la C.D.A. a décidé d'avancer aux 4, 5, 11 et 12/2, la formation qui était prévue au mois de mars.

➤ **Le point sur les effectifs des Arbitres**

A la date du 4/1/2023, le District des Yvelines comptait 320 licences Arbitres, soit une hausse de 6,31 % par rapport à l'année dernière (301). Ces chiffres sont d'autant plus encourageants qu'il reste a minima 2 sessions de formation à mettre en œuvre par la C.D.A. en vue de dépasser le l'effectif d'Arbitres au 30/6/2022, qui s'élevait à 336 arbitres.

En comparaison avec les autres Districts franciliens, seul le District du Val d'Oise compte davantage d'Arbitres (448).

Au niveau régional, au 3/1/2023, la Ligue compte 2 131 licences d'Arbitres, soit une baisse de 3,09 % par rapport à l'année dernière (2 199).

Au niveau national, 20 222 licences sont enregistrées, soit une baisse de 6,52 % par rapport à la saison passée (21 633).

➤ **L'arbitrage régional**

La Commission Régionale de l'Arbitrage a sollicité M. Brice PARINET pour intervenir dans le cadre du stage régional des Arbitres-assistants le dimanche 8/1, à Morfondé.

Cette demande traduit les excellentes relations et leur complémentarité entre l'instance régionale et l'instance départementale.

➤ **L'arbitrage national**



MM. Gabriel HENRY et Brice PARINET ont été tous deux désignés pour officier sur la rencontre de 32<sup>ème</sup> de Finale de la Coupe de France qui, le 7/1, opposera l'A.F. VIROIS au F.C. NANTES ATLANTIQUE, respectivement en qualité de 4<sup>ème</sup> Arbitre et d'Arbitre-assistant.  
Mme Cécile BESSIERE a, quant à elle, été désignée pour diriger la rencontre de 16<sup>ème</sup> de Finale de la Coupe de France Féminine qui, le 8/1, opposera le F.C. TOURS à l'E.A. GUINGAMP.

➤ **Les actions de la C.D.A.**

La C.D.A. a organisé son Stage supérieur des Arbitres de District (D 1, D 2 et D 3) le 26/11, au siège du District.

Elle a également renouvelé, en partenariat avec le District des Hauts de Seine, son traditionnel Stage de la Filière Arbitrage Régional les 9, 10 et 11/12, au Centre National du Football, à CLAIREFONTAINE, en présence, notamment, du Conseiller Technique Régional en Arbitrage, M. Daniel CHABOT, et de **M. Bastien DECHEPY**, Arbitre de Ligue 1.

➤ **Les Arbitres devenus non désignables**

La C.D.A. a examiné la **situation des Arbitres** qui, à la date du 15/12, **n'avaient toujours pas satisfait à leurs obligations quant au contrôle des connaissances théoriques et aux tests physiques.**

Il est rappelé que le Règlement Intérieur de la C.D.A. prévoit :

- **l'article 5**, que :

. les Arbitres et les Arbitres-assistants ont obligation de passer le **contrôle des connaissances théoriques** à l'une des sessions organisées afin de demeurer désignables,  
. si au 15 décembre de la saison en cours, l'Arbitre ou l'Arbitre-Assistant ne s'est pas soumis au contrôle, il ne peut plus être désigné sur une compétition officielle et est rétrogradé en Division inférieure en fin de saison.

- **l'article 6**, que chaque Arbitre Départemental en titre ou Arbitre-assistant Départemental en titre est tenu de se présenter à la convocation afin de passer son test physique. Le test physique en vigueur est celui défini à l'Annexe 2 audit Règlement. En cas d'absence à la première convocation, l'Arbitre a jusqu'au 15 décembre de la saison en cours pour se mettre en conformité en se présentant à l'une des sessions de rattrapage organisées par la C.D.A..

**L'Annexe 2 audit Règlement Intérieur** définit le type et les moyens des **tests physiques**, décrit les conséquences, en cas d'échec ou de non-participation sur le classement de fin de saison pour les Arbitres et prévoit que :

- si un Arbitre ou un Arbitre-assistant ne se présente pas pour réaliser ce test physique ou s'il se trouve en situation d'échec, il ne sera plus désigné dans sa catégorie jusqu'à ce qu'il participe à une des 2 sessions de rattrapage et réussisse le test physique à l'occasion desdites sessions de rattrapage. A l'issue des 3 sessions, les Arbitres et Assistants en situation de non-participation (hors raisons médicales) ne sont plus désignables jusqu'au terme de la saison,  
- au 15 décembre, l'Arbitre ou l'Arbitre-Assistant devra (hors raisons médicales) avoir réussi le test physique de sa catégorie et en cas d'échec à l'issue des 3 sessions, l'Arbitre en situation d'échec n'est plus désignable jusqu'au terme de la saison et est rétrogradé en catégorie inférieure en fin de saison.

La C.D.A. a ainsi constaté que les 12 Arbitres suivants étaient, en application des dispositions précitées de son Règlement Intérieur, devenus réglementairement « non désignables » depuis le 15/12 :

- **Arbitres ne s'étant pas soumis ou n'ayant pas réussi le test physique :**

AZAHRI Wafi	A.L.J. LIMAY
BELMANT Alain	R.C. NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78
JERIDI Aymen	F.C. MANTOIS 78

- **Arbitres ne s'étant pas soumis au contrôle de connaissances théoriques :**

BAKA Abdelafid	U.S. BASSE SEINE EPONE
BAKA Hassan	U.S. BASSE SEINE EPONE
BOUREZAMA Amine	F.C. MANTOIS 78
KHACHAM Souhail	S.F.C. BAILLY NOISY
MORTAZAVI Arash	A.S. POISSY

**- Arbitres ne s'étant soumis, ni au test physique, ni au contrôle de connaissances théoriques :**

BOUREZAMA Aïssa	F.C. MANTOIS 78
CAGNON Fabrice	A.C. BOULOGNE BILLANCOURT
GRAFFIN Patrick	A.J. MEZIERES
MONIEZ Hélène	U.S.M. VIROFLAY

**Le Comité en prend acte.**

Les clubs auxquels ces Arbitres sont licenciés ont bien entendu été informés.

➤ **La modification des obligations des clubs au regard du Statut de l'Arbitrage**

**Les obligations des clubs en matière de Statut de l'Arbitrage restent celles qui figuraient dans le Statut Régional de l'Arbitrage** et ne sont donc pas aggravées malgré l'augmentation quasi-générale, par le Statut Fédéral, du nombre d'Arbitres à fournir par les clubs, le Statut Régional étant déjà, depuis de nombreuses années, aggravé par rapport au Statut Fédéral

Il faut noter par contre que seront applicables, **à compter de la saison 2023 / 2024** :

. l'obligation, pour les clubs évoluant à partir du Championnat National 3, **qu'un certain nombre de leurs Arbitres aient été formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes**,

. l'augmentation, pour les clubs évoluant à partir du Championnat Régional 3, **du nombre de leurs Arbitres qui devront être majeurs**.

**Le District diffusera prochainement une information précise à ce sujet, pour appeler l'attention des clubs sur ces nouvelles obligations.**

## **11 / LES FINANCES**

Mme Sandrine SANCHEZ, Trésorière Générale du District, fait le point sur les **relevés clubs**.

Le Comité avait, le 9/11, fait le point quant aux **relevés clubs** et au **solde des indemnités d'arbitrage de la saison 2021 / 2022**

**4 clubs** restaient redevables envers le District d'une **somme totale de 2 584 € au titre des relevés clubs** et **25 clubs** restaient redevables envers le District d'une somme totale de **16 601 € au titre du solde des indemnités d'arbitrage de la saison 2021 / 2022**.

Il avait été décidé de leur appliquer les dispositions de l'article 3.5 du Règlement Sportif du District, ce qui entraîne la perte définitive d'1 point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) jusqu'à régularisation de la situation financière du club, cette sanction de retrait de point(s) étant applicable à toutes les équipes Seniors et Seniors-Vétérans du club débiteur évoluant dans un Championnat Départemental.

Depuis, **des paiements sont intervenus et un nouveau relevé club a été émis le 15/11**, pour lequel la date limite de paiement était fixée au **5/12**.

Plusieurs rappels ont été effectués les 15, 22, 29/11, 6 et 13/12/2022.

**A ce jour, 63 clubs** restent redevables envers le District d'une **somme totale de 58 658,41 €**, étant souligné que ces clubs n'ont **ni formulé une demande de délai, ni même pris contact avec le District**.

**Le Comité décide** de leur appliquer les dispositions précitées de de l'article 3.5 du Règlement Sportif du District, mais après un rappel appelant leur attention sur le caractère définitif du retrait de points dont il s'agit.

## **12 / LA REFLEXION SUR LES ACCESSIONS GENERATIONNELLES DANS LES COMPETITIONS DE JEUNES**

M. Thierry MOURAUX rappelle que le District a décidé de mener une réflexion en vue de la mise en œuvre, dans les compétitions de jeunes, de l'accession générationnelle (hors bien sûr la D 1, où les conditions d'organisation doivent être les mêmes dans tous les Districts car il s'agit de l'accès en Championnat Régional).

Cette réflexion vise à définir très précisément les conditions du fonctionnement de l'accession générationnelle, avant une décision qui serait à prendre par l'Assemblée Générale, après concertation avec les clubs Yvelinois.

Un rétroplanning a été établi et la constitution du groupe de réflexion est en cours, avec la participation souhaitée de l'U.S. MAULOISE (qui avait soulevé la question des brassages dans les équipes de jeunes lors de l'Assemblée Générale du 18/6/2022), de techniciens du District et de plusieurs membres du Comité de Direction, mais également de représentants des clubs qui se déclareraient intéressés pour travailler sur le sujet ou qui, dans ce but, seraient sollicités par le District.

A ce sujet, il paraît nécessaire d'associer à la réflexion des représentants de clubs qui possèdent des équipes de jeunes dans toutes les catégories d'âge (U 14, U 16 et U 18) ou seulement dans certaines de ces catégories d'âge.

## **13 / LES LABELS JEUNES F.F.F. CREDIT AGRICOLE (JEUNES, FEMININES ET FUTSAL)**

La Commission départementale des Labels s'est réunie le 18/10/2022, en visioconférence.

Les modalités de communication et le calendrier de déploiement des 3 dispositifs Labels et de remise des dotations F.F.F. et Crédit Agricole aux clubs lauréats la saison passée ont été actés.

### **Le bilan de la campagne Labels Jeunes F.F.F. Crédit Agricole 2022 / 2025**

Les dotations Nike des clubs Labellisés la saison passée ont été livrées au District.

Leur remise est à programmer au sein des clubs concernés, entre janvier et mai 2023, en invitant un représentant du Crédit Agricole à s'y associer.

### **La campagne Labels Jeunes F.F.F. Crédit Agricole 2023 / 2026**

Une réunion de présentation des différents dispositifs Labels pour cette saison a eu lieu le 15/11, en format visio/webinaire, pour permettre aux clubs de préparer leur dossier de candidature ou de découvrir les différents dispositifs Labels d'autodiagnostic.

La campagne de candidature 2023 / 2026 aux différents dispositifs Labels est officiellement close depuis le 15/12.

A cette date, 15 clubs Yvelinois ont déposé un dossier aux fins de Labellisation :

- **Labels Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole,**

**9 clubs**, dont 4 de niveau National

- **Labels Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole Féminines**

**6 clubs**

- **Labels Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole Futsal**

Aucun club

La Commission départementale des Labels se rapprochera prochainement des clubs ayant déposé leur candidature, afin de leur préciser les prochaines étapes concernant l'évaluation de leur dossier. Tous les clubs n'ayant pas candidaté conservent bien évidemment la possibilité d'effectuer un autodiagnostic, afin d'évaluer leur capacité à optimiser leur structure.

## **14 / LES MANIFESTATIONS DU DISTRICT**

Les diverses manifestations organisées par le District set tiendront aux dates suivantes :

- |  |  |
|--|--|
| ✓ le jeudi 2/2, au siège du District :                     | <b>Tirage au sort des Coupes des Yvelines et du Comité</b>     |
| ✓ le samedi 8/4 (lieu à fixer)                             | <b>Finales Départementales du Festival Foot U 13 et U 13 F</b> |
| ✓ le dimanche 30/4   | <b>Journée Nationale des Bénévoles</b>                         |
| ✓ le jeudi 18/5 (lieu à fixer)                             | <b>Opération « Faites du Foot »</b>                            |
| ✓ le dimanche 21/5, à ELANCOURT                            | <b>Finales des Coupes des Yvelines Futsal</b>                  |
| ✓ le lundi 5/6 (lieu à fixer)                              | <b>Finale de la Coupe des Yvelines du Lundi soir</b>           |
| ✓ le samedi 10/6 (lieu à fixer)                            | <b>Journée du Football Féminin</b>                             |
| ✓ le samedi 17/6 lieu à fixer)                             | <b>Assemblée Générale d'été</b>                                |
| ✓ les samedi 24 et dimanche 25/6, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX | <b>Journée Nationale des Débutants</b>                         |
| le jeudi 29/6, au siège du District                        | <b>Soirée des Champions</b>                                    |

## **15 / L'OPERATION « JEUNESSE LICENCES PLUS »**

Il est rappelé que lors de la saison 2014 / 2015, le District avait lancé son **opération « Jeunesse Licences Plus »**, qui avait **pour but d'aider, sous forme de dotations en matériels d'une valeur de 750 €, les clubs dont les effectifs Jeunes (U 6 à U 13) étaient supérieurs d'au moins 20 % à ceux de la saison précédente.**

Une condition importante était requise : qu'il ne s'agisse pas de licenciés venant d'un autre club, étant précisé en outre que ne bénéficiaient pas de cette opération les clubs déjà attributaires d'une dotation lors de la même saison. La dépense avait été de 15 750 €.

Pour les saisons suivantes, le Comité avait décidé de **renouveler cette opération** au profit des clubs **dont les effectifs Jeunes étaient supérieurs à ceux de la saison précédente.**

10 clubs avaient ainsi été dotés pour la saison 2015 / 2016, 14 pour la saison 2016 / 2017, 8 pour la saison 2017 / 2018, 17 pour la saison 2018 / 2019 et 13 pour la saison 2019 / 2020.

Si cette opération n'avait pu intervenir lors de la saison 2020 / 2021, ce sont 22 clubs qui en ont été bénéficiaires lors de la saison 2021 / 2022, sous la forme de 60, 45 ou 30 ballons taille 4 (selon le niveau de l'augmentation de l'effectif), soit un total de 1 005 ballons.

Pour la saison 2021 / 2022, **l'opération « Jeunesse Licences Plus »** a été **renouvelée au profit des 10 clubs** suivants, dont les effectifs Jeunes U 6 à U 13 (hors joueurs venant d'un autre club), sont significativement supérieurs à ceux de la saison passée :

A.S. BUCHELOISE  
E.F.C. ECQUEVILLY  
O.S.C. ELANCOURT  
E.S. GUYANCOURT  
A.S. LA VESGRE  
A.S.L. MESNIL SAINT-DENIS  
A.S. MONTIGNY-LE-BRETONNEUX  
R.C. 78 NEAUPHLE PONTCHARTRAIN  
F.C. REGION HOUDANAISE  
F.C. TESSANCOURT

Les bons d'achats de matériel correspondant aux dotations, à hauteur de 750 €, à utiliser chez l'équipementier du District, la société EKINSPOORT, ont été remis aux clubs bénéficiaires le 2/12, lors de l'Assemblée Générale.

## **16 / LA REFORME DES CHAMPIONNATS DU DIMANCHE MATIN**

Le Comité de Direction avait été informé, le 9/11, du contenu du projet de réforme des Championnats du Dimanche Matin (C.D.M.).

Le 26/11, l'Assemblée Générale de la Ligue s'est déclarée, avec 88,45 % des voix, favorable à ce projet, qui a pour but de faire face à la diminution du nombre d'équipes engagées, qui conduit à rendre impossible l'organisation de Championnats dans certains Districts.

L'objectif annoncé est de redonner de l'intérêt aux championnats départementaux du Dimanche Matin, de proposer une offre de pratique attrayante et de proximité, de rétablir une structure pyramidale cohérente et de rééquilibrer la répartition des équipes, ce qui conduira à « basculer » l'actuel niveau Régional 3 au niveau départemental et à maintenir 2 divisions au niveau régional (R 1 et R 2).

La réforme se déploiera sur les saisons 2023 / 2024 à 2025 / 2026, à l'issue de laquelle seront constitués 1 groupe de 12 équipes en R 1 et 2 groupes de 12 équipes en R 2, les autres équipes évoluant en Championnat Départemental 1.

La possibilité sera laissée aux Districts qui ne disposeraient pas d'un nombre d'équipes suffisant d'organiser un Championnat Interdépartemental.

Ainsi, à la fin de la saison 2023 / 2024, **52 équipes descendront en Championnats de Districts** (8 de R 2 en D 1 et 44 de R 3 en D 1).

Il faut clairement prendre conscience du fait qu'à l'issue de cette saison 2023 / 2024, dès lors qu'il y a actuellement 8 équipes Yvelinoises en R 3 et 2 en R 2, la situation sera la suivante en D 1 :

Le 1<sup>er</sup> montera en R 2, le 2<sup>ème</sup> se maintiendra en D 1 **et tous les autres descendront en D 2 ...**

## **17 / LES EFFECTIFS DES LICENCIÉ(E)S**

➤ Le District comptait, au 2/1/2023, **43 298 licencié(e)s**, soit 1 820 de plus qu'au 2/3/2022 (41 478).

La hausse globale atteint donc **4,39 %**.

On notera que presque toutes les catégories du Football Libre masculin sont en hausse, à l'exception des Seniors, des U 20, U 19, des U 18, des U 7 et des U 6.

La hausse est particulièrement importante pour les catégories U 17 (+ 124 licenciés, soit + 13,55 %), U 15 (+ 248 licenciés, soit + 17,13 %) et U 14 (+ 262 licenciés, soit + 13,61 %).

Le Football Féminin est en très forte augmentation (+ 17,86 %) puisqu'on constate, au 2/1/2023, 3 306 licenciées, contre 2 805 au 2/1/2022 et 2 971 à la fin de la saison 2021 / 2022.

Pour le Football d'Animation, l'évolution globale est de + 645 licencié(e)s, soit + 3,43 %.

Le nombre des « encadrants » est en forte hausse (+ 7,74 %) au 2/1/2023 (4 732 contre 4 392 au 2/1/2022) dont + 6,54 % pour les Dirigeant(e)s et + 13,79 % pour les Educateurs Fédéraux, les Animateurs Fédéraux et les Entraîneurs.

On notera qu'au 2/1/2023, le District comptait **99,48 %** du nombre total de ses licencié(e)s de la saison précédente.

Au 2/1/2022, ce pourcentage atteignait 112,53 %.

A ce jour, le District compte **43 355 licencié(e)s**.

Pour mémoire, le District comptait :

- à la fin de la saison 2021 / 2022, **43 519 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2020 / 2021, **36 859 licencié(e)s**

- à la fin de la saison 2019 / 2020, **40 095 licencié(e)s**
- **La Ligue**, de son côté, comptait au 7/11/2022, **256 337 licencié(e)s**, contre **250 512** au 7/11/2021.

La hausse (+ (5 825 licencié(e)s) était ainsi de **2,32 %**.

La Ligue compte à ce jour **287 088 licencié(es)**.

Rappelons qu'elle comptait :

- à la fin de la saison 2021 / 2022, **290 015 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2020 / 2021, **243 117 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2019 / 2020, **271 923 licencié(e)s**

## **18 / AGENDA**

Sont rappelés aux membres du Comité de Direction les **rendez-vous des prochaines semaines** :

- ✓ le samedi 7/1, à PARIS : **Assemblée Fédérale**
- ✓ le lundi 9/1, au siège du District : **Vœux aux Commissaires du District**
- ✓ le samedi 14/1, au siège du District : **Action médicale portant sur les thèmes suivants** :
  - . La prévention des lésions musculaires (Dr Bertrand TAMALET, du Centre médical du Centre National du Football)
  - . Les étirements (M. Florent CANNAC, kinésithérapeute)
  - . Les commotions cérébrales (Dr Emmanuel ORHANT, Directeur médical de la F.F.F.)
  - . Les pathologies de croissance (Dr Pascal MAILLE)

A noter qu'une autre action est programmée le samedi 15/4, de 9 h à 11 h, sur les thèmes suivants :

  - . La mort subite
  - . La prévention générale des blessures (M. Florent CANNAC, kinésithérapeute)
  - . R.T.P. (Return To Play) - Entorse de la cheville (M. Jérôme ANDRAL, kinésithérapeute)
- ✓ le dimanche 5/2, à ROSNY-SUR-SEINE : **Tournoi de Foot en Marchant**
- ✓ **Formations organisées par Profession Sport et Vie Associative 78** :
  - le mardi 24/1, en visio, sur le thème : La charge mentale, ça vous parle ? (**Epuisement, Risque de surchauffe, Perte de motivation... Chacun(e) peut y être confronté(e) !**)
  - le mardi 7/2, à VERSAILLES, sur le thème : « **La fiscalité et mon association** »
  - le jeudi 20 et le vendredi 21/4, à TRAPPES, sur le thème : « **Les points clefs pour une bonne gestion associative** »
  - le mardi 13/6, à TRAPPES, sur le thème : « **L'association et la fonction d'employeur** »
- ✓ le samedi 28/1, au siège du District : **Formation « Secrétaire de Club »**

Il s'agit de donner aux Secrétaires de club et aux correspondants des informations sur la fonction de secrétaire et sur l'utilisation de Footclubs : l'Assemblée Générale / les réunions du Comité Directeur, Footclubs : découverte des différents menus, les licences, la gestion des compétitions (saisie des engagements, vérification des suspensions, gestion des groupes de la F.M.I., demande de modification de match, les réserves), les formations / les détectons, où trouver les informations dont j'ai besoin ?
- ✓ le jeudi 2/2, au siège du District : **Tirages au sort des Coupes des Yvelines et remise de dotations à des clubs attributaires de Labels de la saison 2021 / 2022**

## 18 / QUESTIONS DIVERSES

M. Florent BAUDOIN indique que se déroulera, le dimanche 5/2, à ROSNY-SUR-SEINE, une séquence de **Foot en Marchant**, qui fera l'objet, par la Commission Promotion, Information, Communication, d'un reportage tendant à mettre cette discipline en valeur.

M. Laurent HOUIN, qui représente le Comité de Direction auprès de la Commission de Discipline, signale le **développement des actes d'incivilité lors des rencontres du Football d'Animation**, ce qui est un non-sens dès lors que lors des rencontres du Football d'Animation, l'enjeu est inexistant.

Par ailleurs, il s'avère que, d'une façon générale, à l'occasion des incidents qui peuvent survenir lors des rencontres qu'ils dirigent, les **rapports d'Arbitres sont parfois insuffisamment précis**, ce qui complique la tâche de la Commission de Discipline.

Il est convenu que M. Brice PARINET, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage, appellera l'attention des Arbitres sur **la nécessité d'une rédaction plus aboutie et plus précise de leurs rapports**.

Mme Dorette ELANGUE ETEME indique avoir participé, le 9/12, en visio, à un **temps d'échange** organisé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Yvelines (S.D.J.E.S. 78), en collaboration avec les Comités départementaux Handisport et Sport Adapté, pour une **présentation autour de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap**.

Elle signale le fonctionnement, au sein de l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches, du **Pôle Parasport Santé**, qui est un centre ressource destiné à tout patient souhaitant être accompagné et conseillé dans son projet d'activité physique adaptée à sa pathologie.

Ce Pôle Parasport Santé a pour but de permettre d'augmenter l'activité physique des personnes en situation de handicap par une évaluation personnalisée multidisciplinaire (médecin, enseignant activité physique adaptée et santé (A.P.A.S.), ingénieur biomécanique, ergothérapeute, kinésithérapeute, orthoprothésiste, etc.) dans le cadre d'une prévention primaire, secondaire ou tertiaire.

#

C'est donc un lieu exclusivement dédié au Parasport Santé dans ses dimensions de conseil, de recherche et de formation.

Ce Pôle préfigure **le futur Institut de Santé Parasport Connecté (I.S.P.C.) que le Département des Yvelines a décidé d'implanter dans les Yvelines**.

---

**Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H 30.**

---

**Prochaine réunion du Comité de Direction :**

**le mercredi 8 mars 2023, à 18 H 30**

---

*Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue de Paris-Ile de France, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le journal numérique « Yvelines Football », sur le site Internet officiel du District ou sur Footclubs (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général de la Ligue.*